Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 022-212203632-20260629-DEL2026_05_02-DE

Trélévern
Commune Verte & Bleue

République Française
Département des Côtes d'Armor
Date de la convocation : Lundi 22 juin 2026

Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Municipal du lundi 29 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le lundi vingt-neuf juin à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de TRELEVERN, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la petite salle de la salle polyvalente, sous la présidence de Madame BERTINOTTI Dominique, maire.

Etaient présents : BERTINOTTI Dominique, SILVERT Julien, GUILLOU Anne Hélène, ADAM Dimitri, MEUNIER Martine, BROCKAERT Martine, FLEURY Bernard, LE BRIS Gaëlle, MECHLING Yohann, BEC Bernard, CARMILLAT Brigitte, ROUSSEAU Joseph.

Absents excusés :
ARNAUD-STROJNY Karine donne pouvoir à BROCKAERT Martine,
LE ROUX Denis donne pouvoir à SILVERT Julien.
QUEGUINER Yannick.

Secrétaire de séance : Gaëlle LE BRIS.

Membres en exercice	15
Membres présents	12
Nombre de procurations	2

DEL2026-05-02
Objet : Désignation d'un correspondant incendie et secours

Vu la loi n° 2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider le modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels ;

Considérant le courrier du préfet des Côtes d'Armor du 16 juin 2026 ;

Madame la Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de procéder à la désignation d'un correspondant incendie et secours.
Elle propose de désigner M. Julien SILVERT.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- **DESIGNE** M. Julien SILVERT en tant que correspondant Incendie et secours.

Fait et délibéré à TRELEVERN, les jour, mois et an précités.
Pour extrait conforme au registre,
La Maire,
Dominique BERTINOTTI

MAIRIE DE TRELEVERN
CÔTES-D'ARMOR